



Antée formation
apprendre autrement

TITRE PROFESSIONNEL

GESTIONNAIRE DE PAIE

NIVEAU OBTENU : Niveau 5 (BAC+2)

LE MÉTIER

Le gestionnaire de paie assure la production des bulletins de salaire et la gestion des données sociales de l'entreprise. Il veille à l'application de la législation sociale, traite les variables de paie et accompagne les salariés sur les questions liées à leur rémunération.

LES EMPLOIS VISÉS

- Gestionnaire de paie
- Gestionnaire paie et administration du personnel
- Collaborateur paie
- Technicien de paie
- Gestionnaire social en cabinet d'expertise comptable



Possibilités d'évolution :

Responsable paie, Référent paie, Consultant paie, Responsable administration du personnel, Responsable des ressources humaines.

PRÉ-REQUIS

- Être attiré par les métiers de la paie, de la gestion administrative et des ressources humaines.
- Avoir un intérêt pour les chiffres, la réglementation sociale et les outils informatiques.
- Aucun prérequis spécifique n'est exigé pour accéder à la certification.

DURÉE

6 mois de formation (5 semaines de stage)
ou 12 mois en alternance

FINANCEMENT

OPCO,
CPF + Financement personnel

LIEU DE FORMATION

42 rue de la Gitonnière, 37 300 Joué-les-Tours - 02 47 67 65 18
contact@antee-formation.com

GESTIONNAIRE DE PAIE

BLOC 1

Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie

- Établir les bulletins de paie.
- Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute
- Garantir les calculs des cotisations sociales en paie
- Traiter les informations impactant la rémunération nette

BLOC 2

Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

- Evaluer les événements particuliers liés au temps de travail
- Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ
- Contrôler les données issues du traitement de la paie

MODALITÉS D'ACCÈS

L'intégration à la formation se fait généralement après un entretien permettant d'évaluer le parcours du candidat, son projet professionnel et l'adéquation avec les attendus du titre. Cet échange permet également d'accompagner le candidat dans la constitution de son dossier administratif et, si besoin, de financement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'obtention de la certification repose sur :

- Mise en situation professionnelle
- Entretien technique
- Présentation d'un dossier ou diaporama réalisé en entreprise
- Questionnement par le jury
- Entretien final

Le titre professionnel est composé de 2 blocs de compétences (CCP) pouvant être validés indépendamment.

FORMATEURS



Ravo RAONIVELO



Nathalie HERVET